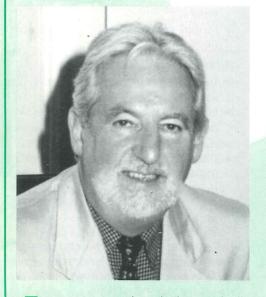
Journal d'informations locales nº 16 - mai 2004

Site internet: www.mennecy.fr

# La lettre du Maire



a nature a des droits, mais ils sont malheureusement souvent ignorés par l'homme. Parfois elle compense les agressions vis-à-vis d'elle avant d'arriver à des révoltes dont nous subissons les conséquences. Entre autres administrations, l'EUROPE est venue nous protéger.

#### **LE RESEAU NATURA 2000**

En effet, les instances européennes ont créé les réseaux NATURA 2000, réserves écologiques qui sont définies en concertation avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Ainsi un arrêté ministériel a été publié en date du 23 décembre 2003, selon lequel le site du Marais d'Itteville et de Fontenay le Vicomte est désigné en Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre du réseau écologique européen NATURA 2000.

Le territoire délimité sur une carte comprend une partie des communes d'Echarcon, Itteville, Fontenay-le-Vicomte, Lisses, Mennecy, Vert-le-Petit.

## Chères Menneçoises, chers Menneçois,

Ce site est le premier essonnien à obtenir cette appellation.

Le cahier des charges de ce site ZPS est assez restrictif pour toutes les orientations techniques et aménagements en son sein. Les actions préconisées peuvent se résumer en 6 objectifs principaux :

- Préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire,
- Préservation des habitats d'intérêt communautaire,
- Restauration des hydro-écosystèmes,
- Suivi du patrimoine naturel,
- Renforcement de la protection des
- Information et sensibilisation du public.

#### LES TRAVAUX

- ➤ Le début des travaux concernant le réaménagement de la Gare Routière de Mennecy dont le maître d'ouvrage est la Communauté de Communes du Val d'Essonne, doit se situer dans le courant du troisième trimestre 2004. Subventions à 50 % de la Région et 50 % du STIF (Syndicat des Transports d'Île de France).
- Un schéma d'aménagement du stop de la rue de Tournenfils a reçu un accord de principe des Maires de Mennecy et d'Ormoy. Il faut maintenant budgéter.

# LA COORDINATION MUNICIPALE TEMPS LIBRE

Cette coordination liée par convention avec la Caisse d'Allocation Familiale qui soutient tous les projets de la commune pour les jeunes de 6 à 16 ans est un service municipal qui va se situer au

premier étage du 5 rue de l'Arcade au-dessus du service Animation, Communication, Tourisme. Dans quelques mois un "Point Jeune" viendra la compléter.

#### LES LOISIRS

Hors de toute étude à ambition de développement économique, la délégation tourisme va proposer des loisirs soit sur des initiatives propres (visites de musées, de lieux à connotations culturelles) soit en partenariat avec des prestataires.

Ce service municipal situé également au 5, rue de l'Arcade donnera des informations sur les formes d'accueil et sur l'intérêt à connaître notre ville. Il pourra être en relation avec tous les organismes de tourisme qui le solliciteront.

Ainsi nous vous engageons à prendre contact au **01.64.57.07.84** (accueil Animation, Communication, Tourisme) si vous souhaitez visiter l'Exposition du Grand Palais qui aura lieu d'octobre à janvier. Elle est consacrée à **TURNER**, **WHISTLER**, **MONET**, deux peintres étrangers qui annoncent l'IMPRES-SIONNISME et le troisième qui l'impose.

# LA COMMISSION EXTRA MUNICIPALE POUR LES PERSONNES HANDICAPES

Cette commission a été créée afin d'étudier et d'apporter des solutions, du moins des améliorations aux problèmes de déplacements des personnes handicapées au sein de la Commune. Ceci concerne, aussi bien, ce qui existe, que les projets futurs. Première intervention concrète : l'entrée de la Mairie Centrale.

#### LES JUMELAGES

OCCHIOBELLO: Une parfaite organisation municipale avec le soutien de l'Association Mennecy Jumelage a donné lieu à une importante cérémonie de signatures des serments officialisant l'union entre Mennecy et Occhiobello. Les délégations de Renningen et de Countesthorpe constituaient les témoins des mariés. Un grand concert de l'Harmonie de la Musique de l'Air

20 mars 2004. **RENNINGEN:** Dans le cadre des bonnes relations inter lycées la Municipalité a reçu en Mairie une classe de lycéens de Renningen en présence de Monsieur LAVAL, Proviseur du lycée Marie Laurençin.

concluait cette journée du samedi

Les Artistes de notre Région sont allés exposer leurs œuvres au Salon des Peintres de Renningen et notre Club d'Echecs a participé à un tournoi avec son homologue.

Les Chœurs des deux communes se rencontreront en octobre pour un grand concert autour de l'œuvre "La Création" de Joseph HAYDN.

**COUNTESTHORPE**: Durant le long week-end de l'Ascension de belles cérémonies ont eu lieu dans cette charmante cité du Leicestershire pour le 20° Anniversaire du Jumelage.

La Municipalité a aménagé nos entrées de ville avec des panneaux mentionnant nos amitiés Européennes et notre coopération avec BONI (Mali)

#### LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES D'ILE DE FRANCE

Conjointement à la venue en 2001 d'un Cabinet Conseil pour réaliser un audit sur l'organisation, le fonctionnement et la gestion de l'administration communale, j'ai sollicité par courrier en date du 3 août 2001 le Président de la CRC pour la réalisation d'un examen de gestion pour les exercices 1998 à 2000, dans le cadre des dispositions de l'article L 211-8 du Code des juridictions financières.

Le rapport final rendu le 7 novembre 2003 fut présenté en Conseil Municipal. Il est à la discrétion des Menneçoises et Menneçois.

Les conclusions de l'audit et du rapport de la CRC se rejoignent sur la situation financière fragile tout en conservant une marge de manœuvre, sur le manque d'organigramme du personnel, sur le caractère litigieux des attributions des indemnités et des logements de fonction, sur le fonctionnement de l'Espace Culturel, sur des avis réservés concernant la ZAC.

La CRC reconnaît de réels progrès depuis 2001 basés sur la ferme volonté d'une remise en conformité autour d'une structure administrative correcte et sur une amélioration des finances que corroborent les rapports annuels de notre trésorier payeur.

### LE DOMAINE DE MONTAUGER

Ce domaine acquis par le Conseil Général de l'Essonne offre sur ses 25 hectares une grande diversité de paysages : vergers, prairies, étangs, canaux... Faune et flore bénéficient de protections. Des réalisations sont envisagées parmi lesquelles un projet de potager pédagogique.

Le bâtiment est visible depuis la RD 153 sur laquelle sont effectués divers travaux destinés à sécuriser les accès du site, dont un parking.

Ce Centre d'Interprétation de la Nature compte parmi ses objectifs la sensibilisation du public à la biodiversité des milieux naturels protégés. Lieu de rencontre des divers partenaires du Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles (ENS), ce centre est aussi lieu d'accueil pour des expositions, des conférences...

Des visites guidées sont organisées par les gardes animateurs du Conservatoire.

#### L'INSOUCIANCE COUPABLE

Avec des bicyclettes et des engins à moteurs, nous constatons que de plus en plus de jeunes **prennent à contre sens les sens interdits**, en particulier, rue de la Fontaine, rue du Bel Air. Nous souhaitons fermement que les parents avertissent leurs enfants du réel danger de cette pratique.

Profitez bien de l'été pour prendre du repos en espérant éviter cette année la canicule.

Bonnes vacances à tous.

Aule mes sentiments sincers at leaves

Joël MONIER Maire de Mennecy



LA LETTRE DU MAIRE

INFOS VILLAGE

LES TRAVAUX
DANS LA COMMUNE

INFOS VILLAGE

BUDGET 2004

TRIBUNE LIBRE

INFOS VILLAGE

INFOS VILLAGE

# Bulletin Municipal (Mennecy Info) MAIRIE Tél.: 01 69 90 80 30 - Fax: 01 64 57 00 41

Directeur de la publication : Monsieur le Maire Rédaction : Service Communication de la Mairie La Rédaction accepte de répondre et de transmettre aux associations les remarques des Menneçois Réalisation : WILLAUME-EGRET - 01 60 75 31 32 - St-Pierre-du-Perray Tirage à 5500 exemplaires - Dépôt légal n° 16 : mai 2004 ISSN.024.16395

# CHRONIQUE DE MON QUARTIER

# LES ACACIAS: un havre de paix au cœur de la ville

Délimitée au sud par le boulevard Charles de Gaulle, à l'ouest par la rue du Parc, et à l'est par l'avenue de la Jeannotte, la Résidence des Acacias est construite au cœur d'un parc paysager de 5, 25 ha. Elle est située, en outre, à proximité de nombreuses infrastructures commerciales (centres commerciaux Paul Cézanne et Bel Air), sportives (Gymnase Louis Nivot...), scolaires (Ecole de la Jeannotte), sociales (Centre Communal d'Action Sociale), dédiées aux jeunes (Maison des Jeunes) ou à la Petite Enfance (Halte Garderie La Ribambelle).

#### Un peu d'Histoire...

Outre son cadre privilégié, la Résidence des Acacias peut s'enorgueillir de son environnement patrimonial constitué pour l'essentiel de **l'aqueduc de la Vanne et du** Loing, principale curiosité architecturale de ce quartier.

D'une longueur de 130 kilomètres, cet aqueduc a été réalisé en 1867 par l'ingénieur Belgrand sur les ordres du Baron Haussmann afin d'alimenter Paris en eau potable. Sa mise en place fait suite à la construction d'un premier aqueduc, achevé en 1865, transportant les eaux de la Dhuis vers le Réservoir de Menilmontant (d'une capacité de 92 000 m³). Alimenté par les eaux de plusieurs rivières (La Vanne, le Loing, le Lunain, et le Voulzy...), l'aqueduc de la Vanne suit le tracé de l'ancien aqueduc romain d'Arcueil jusqu'à Paris et achève son parcours dans le Réservoir du Parc de Montsouris (d'une capacité de 100 000 m³). L'ensemble de ces réalisations aériennes et souterraines fournit toujours à la capitale près de la moitié de l'eau potable consommée quotidiennement.

Mais, revenons à la Résidence des Acacias construite entre 1964 et 1965. Ce vaste ensemble résidentiel de 17 584 m² s'organise comme suit : 240 logements répartis en 10 corps de bâtiments,

dotés de 4 étages chacun. La Résidence des Acacias fut d'abord désignée sous le vocable de **Résidence "La Corbillasse"**. Elle doit son nom au lieu dit où l'on entreposait les corbeilles de blé destinées à être embarquées et acheminées vers les nombreux moulins ponctuant la rivière

Elle fut ensuite baptisée "Résidence Les Acacias" par ses habitants que cet ancien vocable n'enchantait guère. C'est en 1983 que le gardien actuel, Monsieur Gervais Landru, s'installe dans cette résidence. Chargé de l'entretien des espaces verts, de l'encaissement des loyers, de la gestion des déchets ménagers, il assure aussi la transmission des dossiers d'attribution de logement. De nombreuses demandes lui sont adressées chaque semaine, succès qu'il attribue principalement à la présence de nombreux espaces verts " et à la quiétude

Pas moins de 750 personnes, dont 180 enfants, ont élu domicile dans ces bâti-



ments dont la qualité de vie et l'environnement devraient encore être largement améliorés grâce à une grande campagne de réhabilitation commencée en mars

#### Rénovation de la Résidence des **Acacias:**

La société 3F, à vocation d'habitat social, a fait l'acquisition de cette résidence. Elle a entrepris sa restauration. Les travaux sont en cours.

L'administration de l'ETAT n'a pas donné son accord pour que les logements entrent dans le cadre de notre patrimoine HLM (Habitations à Loyers Modérés).

Deux conséquences :

- les dossiers de demandes d'appartements ne sont pas traités par notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), mais directement avec la Société 3F.

- Mennecy reste en déficit d'appartements à caractère social. L'ETAT nous impose donc une taxe qui correspond dans le budget 2004 à **33 081,65 €**.

Les travaux entrepris se répartissent, par ailleurs, en deux catégories. Ils comprennent:

A l'intérieur des logements,

- > Le changement des portes d'entrées de chaque logement;
- La pose de carrelages dans toutes les pièces humides;
- La suppression des vides ordures ;
- La réparation des placards ;
- > L'isolation acoustique et thermique des logements de RDC;
- L'installation de compteurs d'eau individuels;
- > La mise en conformité de l'installation électrique;

A l'extérieur des logements,

- > L'isolement et le ravalement des façades;
- > Le remplacement des fenêtres, des chapeaux de cheminées et des portes d'accès aux bâtiments ;
- ➤ L'aménagement d'espaces extérieurs (création de 100 places de stationnement supplémentaires, aires de trisélectif, clôture du site, aires de jeux pour les enfants ...).

Les aires de jeux pour enfants devraient, par conséquent, combler de satisfaction les nombreux jeunes parents de la résidence et redonner vie à un parc trop longtemps délaissé par les enfants.

Gilbert NEUHAUS, Conseiller Municipal: Article écrit en collaboration avec le service Communication et l'association Eaux et Fontaine.

# Environnement . Environnement

## **COMPOST DE DECHETS VERTS**

ous vous informons que du Ncompost de déchets verts est mis à votre disposition, à l'Ecosite de Vert-le-Grand du lundi au samedi de 7h00 à **16h30** à l'entrée de l'entreprise

Les propriétés de ce compost sont les suivantes :

- Apport d'éléments organiques (azote, phosphore, potassium, magnésium),
- Stimulation de l'activité biolo-
- · Augmentation de la capacité de rétention en eau du sol.
- Régulation de l'acidité,
- Meilleure aération du sol. Les utilisations du compost de

#### déchets verts : • Arboriculture :

Plantation: 1 mesure de compost pour 3 mesures de terre; Entretien: 3 à 4 litres par m² tous les 2/3 ans, à la fin de l'automne

Pelouses :

Création : 5 à 8 litres par m² en mélange homogène au printemps Entretien: 3 à 5 litres par m²

entre Octobre et Mars; Fleurs et plantes d'orne-

1 mesure de compost pour

3 mesures de terre.

# **GARDONS MENNECY PROPRE**

Nous rappelons à TOUS LE REGLE-MENT SANITAIRE DEPARTEMENTAL. Titre IV "Elimination des déchets et mesure de salubrité générale"

#### ARTICLE 99. Propreté des voies et des espaces publics.

Les voies et espaces publics doivent être tenus propres.

Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies. En sus des conditions figurant par ailleurs dans le présent règlement, ils doivent respecter les prescriptions ci-

99-1. Balayage des voies publiques

Dans les voies livrées à la circulation publique ou le service de balayage n'est pas assuré par la municipalité, les propriétaires riverains sont tenus, aux jours et heures fixés par le Maire, de balayer ou faire balayer, après arrosage chacun au droit de sa façade, sur une largeur égale à celle du trottoir.

#### 99-2. Mesures générales de propreté et de salubrité

Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelle que nature que ce soit, sauf autorisation spéciale, sur toute partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter les ordures ou résidus de toutes natures.

Il est également interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter, sur tout ou partie de la voie publique ainsi que dans les édifices ou édicules d'utilité publique ou sur les bancs des rues et des promenades, tous papiers imprimés ou non, journaux, prospectus, cartonnage, boîtes, enveloppes, emballages divers et généralement tous objets ou matières susceptibles de salir ou d'obstruer tout ou partie de la voie publique.

Il est interdit d'y jeter, déposer ou abandonner des pelures, épluchures et résidus de fruits et de légumes et d'une façon générale, tous débris ou détritus d'origine animale ou végétale susceptibles de souiller la voie publique ou de provoquer

Cette interdiction s'étend aux graines, miettes de pain ou de nourriture quelconque tant sur la voie publique que sur les fenêtres, balcons et parties extérieures des immeubles riverains et vise également d'une manière particulière les produits ou objets dangereux ou toxiques pouvant être ramassés par les enfants ainsi que tous récipients contenant ou ayant contenu des produits inflammables sans avoir été soigneusement dégazés.

Les façades des immeubles et les clôtures des terrains riverains doivent être tenues propres. Les graffitis sont interdits. L'affichage, lorsqu'il n'est pas interdit, doit être exécuté et maintenu dans des conditions satisfaisantes de propreté.

Les objets et plantes ainsi que le linge disposés sur les balcons et les fenêtres ne doivent pas créer d'insalubrité ou constituer un danger ou une gêne pour les passants et les occupants des immeubles riverains. Il est interdit d'apposer des inscriptions ou des affiches, papillons, prospectus... autres que ceux réglementaires et nécessaires à la circulation sur les revêtements de la voie publique et sur tous les ouvrages qui en dépendent, sauf dans certaines conditions, prévues par la réglementation en vigueur.

Les récipients placés à la disposition du public et destinés à recevoir les déchets doivent être vidés pour éviter tout débordement et nettoyés aussi souvent que nécessaire.

## Sensibilisation au tri sélectif à l'école de la Verville



Ecole propre : un exemple à suivre et à développer

e 5 avril dernier, dans le cadre de Ll'opération "Essonne verte, Essonne propre", le service Environnement proposait aux enfants de l'Ecole La Verville une demi-journée de sensibilisation au tri sélectif.

Cette opération, placée sous le double patronage du Conseil Général et du SIREDOM, a deux objectifs : exposer les principes du tri et la typologie des déchets ; procéder à une collecte des déchets aux abords de l'Ecole partenaire.

L'objectif de cette journée a été largement atteint puisque 200 litres de déchets ont été ramassés au final par les enfants. D'autre part, des plaques interdisant le stockage des déchets ont été apposées à proximité de l'Ecole. Quant aux enfants, ils se sont vus remettre un diplôme validant leur

Cette opération aura mis en exergue, de toute évidence, la motivation des enfants et l'investissement des professeurs pour un projet qui devrait nettement se généraliser l'année prochaine.

# **NOS ANCIENS**

### La résidence Edouard Gauraz, un espace dédié aux services et aux loisirs des personnes âgées

otée de petits balcons donnant sur un parc paysager, revêtue de couleurs aux tons pastels, la résidence Edouard Gauraz pourrait n'être qu'une résidence comme les autres. L'originalité de cette résidence réside moins dans son mode de gestion (elle est gérée par le

Centre Communal d'Action Sociale) que dans l'âge de ses occupants.

La résidence Edouard Gauraz est vouée, en effet, depuis sa création, à l'accueil de personnes âgées valides, et comporte 60 logements spécifiquement équipés : téléalarmes, douches avec banquette dans les salles de bains sont présents partout quel que soit la taille des logements (du studio au deux-pièces).

Parmi les nombreux services proposés aux résidents (possibilité de loger leur famille, salles de jeux, bibliothèque...), l'animation et la remise en place de la restauration constituent les principales sources de satisfaction des résidents. Des repas chauds et copieux (le midi), des paniers repas (le soir) sont ainsi proposés aux personnes qui souhaitent partager leur repas ensemble. Le succès de cette formule d'hébergement est tel que



tous les appartements sont aujourd'hui occupés, et qu'il existe d'ores et déjà une longue liste d'attente de personnes intéressées. Parmi les heureux bénéficiaires de ce nouveau mode de restauration, citons Maïté SOLAL, qui se déclare extrêmement satisfaite de la restauration: "C'est bien mieux que de manger seule devant la télévision, et en plus, c'est bon,

copieux et bien géré". Les animations proposées contribuent, tout particulièrement, à développer la convivialité entre les résidents grâce à un partenariat élargi à tous les acteurs de la vie municipale, et notamment les associations (Club des Anciens, AVF, ...). Les exemples de ces partenariats sont multiples, tels que : les lotos, les après-midi récréatifs ou les goûters intergénérations, qui associent, autour de pâtisseries spécifiquement concoctées pour l'occasion, petits enfants et per-

Si vous souhaitez davantage de renseignements, contactez Régine au 01.64.57.21.17 ou écrivez à l'adresse

sonnes âgées.

Résidence Edouard GAURAZ 14 avenue de Villeroy - 91540 Mennecy

### Le 30 mars 2004: goûter intergénérations à Gauraz

e 30 mars dernier, le Centre Communal d'Action Sociale organisait, en partenariat avec le RAM (Relais Assistantes Maternelles) et en présence du Maire de Mennecy, le 2º "Goûter intergénérations" de Mennecy.

Les "goûters intergénérations" ont pour objectifs de rassembler, autour d'une conteuse et d'un petit goûter pris en commun, les enfants des crèches et structures petites enfances (moins de trois ans) et des personnes âgées isolées convoyées pour l'occasion.



Accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs auxiliaires de puériculture, 45 enfants ont assisté émerveillés

à cette animation qui a fait l'unanimité parmi la centaine de spectateurs.

La séance de conte terminée, petits et grands se sont dirigés, main dans la main, vers la salle de restauration où les attendaient une multitude de "gâteaux fait maison" tous plus appétissants les uns que les autres.



### Les tentations parisiennes : un spectacle féérique

our la troisième année consécutive, dans le cadre du Théâtre de Villeroy, la compagnie dirigée par Naty PIOCHAUD et Jean Louis PINNA, s'est produite devant une salle comble.

Des costumes féeriques dignes des plus grands cabarets, des chorégraphies précises et élégantes, des "tableaux" évocateurs des plus grands spectacles parisiens : une fois de plus, les "Tentations Parisiennes" ont fait l'unanimité parmi les spectateurs venus en grand nombre assister à cette représentation.



personnes âgées de plus de 65 ans, invitées gracieusement par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mennecy, dirigé par Michèle HERLIN et sous la responsabilité de

l'élue aux affaires sociales, Marie-Claude RASCOL, ont ainsi pu assister au cours d'un après-midi ludique à un florilège des meilleures revues parisiennes.

Douze danseuses et danseurs, se sont succédés pendant près de deux heures donnant aux menneçois l'impression d'être transportés, comme par magie, dans les lieux emblématiques de la vie parisienne!

### "Accompagn'Age", groupe de soutien au domicile des personnes âgées dépendantes ou isolées

e projet "Accompagn'âge" s'est structuré, en premier lieu, autour de deux outils : le bénévolat d'une part et le partenariat unissant le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) d'autre part.

Il a été élaboré, en outre, sur la base d'un diagnostic réalisé par les agents du CCAS. Celui-ci avait permis, notamment, de mettre en exergue les difficultés rencontrées par les personnes âgées :

- la solitude et la dépendance ;
- l'absence de liens avec les institutions sociales;

et le désir manifeste de ces personnes d'être visitées à domicile

A partir de ce diagnostic, une procédure décrite dans une "Charte du Bénévole" a été définie. Celle-ci s'organise en deux

- Le traitement des demandes exprimées par les personnes âgées visitées, réalisé aux moyens de fiche de suivi et en groupes de travail;

 L'organisation de réunions de suivi ou de rencontres informelles entre les bénévoles, dont le but est de veiller à la progression du dossier.

Cette action devrait par conséquent renforcer considérablement l'aide aux personnes âgées et l'information inhérente aux dispositifs sociaux existants.

Projet pilote dans le département de l'Essonne, cette démarche a été initiée par Marie-Claude RASCOL, Adjoint au Maire déléguée aux Affaires Sociales et également référante du groupe, ainsi que Michèle HERLIN, Directrice du CCAS.

Saluons, pour finir, le travail émérite accompli par les 13 bénévoles du groupe "Accompagn'âge".

Pour tout renseignement contacter le CCAS de Mennecy: 01.69.90.61.90

### La navette, un service fortement plebiscite par les personnes âgées

ien qu'il soit encore trop tôt pour faire un bilan de cette démarche, le service de navette Ddestiné aux personnes âgées apparaît largement plébiscité par cette catégorie de personnes.

Signe de ce succès, le nombre de personnes véhiculées depuis le développement de cette activité ne cesse de croître. Quant au nombre de rotations réalisées par la navette depuis sa restauration, il avoisine les 80 rotations.

Plusieurs raisons à ce succès : une sensibilisation des personnes âgées à travers une campagne de communication (affiches, tracts), des destinations diverses proposées suivant les jours de la semaine (marché de Mennecy, les mercredi et samedi ; commerces, les mardi et jeudi), l'existence d'un service "à la carte" le vendredi (médecin, services publics...).

Rappelons enfin, que ce service est gratuit et accessible sur simple demande :

 directement au 06 08 35 09 67 le vendredi pour un service immédiat, – ou au 01 69 90 87 61 les autres jours pour s'inscrire 24h à l'avance.

#### COMMUNIQUE **GENDARMERIE**

Dans le cadre de l'opération "tranquillité vacances estivales 2004", la Gendarmerie rappelle quelques conseils de prévention concernant les cambriolages, les atteintes aux véhicules en stationnement et les mesures à prendre. Elle vous invite à remplir le coupon ci-dessous si vous souhaitez que des passages soient effectués devant votre domicile durant vos vacances estivales.

Faire diminuer la délinquance relève évidemment de la compétence de la Gendarmerie, cependant, rien ne peut se faire sans vous. N'hésitez pas à nous signaler tout signe suspect ou inhabituel et à créer un réseau de vigilance entre voisins dans votre quartier.

### **RECOMMANDATIONS:**

 Tout d'abord, avant de partir, protéger mécaniquement les issues (mais vérifier avant tout la solidité de

vos portes, fenêtres, murs et placards). Verrouiller les portes des véhicules et ne rien laisser à l'intérieur surtout la télécommande.

- Il faut gérer sa protection : consacrer 5 minutes à ce travail vous permettra d'éliminer 80% des effractions.
- D'autre part, ne pas exposer inutilement des biens susceptibles d'être dérobés.
- Faire des photos des biens de valeurs difficilement identifiables ou comparables et avoir le maximum de preuves de la propriété de l'objet.
- Si vous êtes victimes d'un cambriolage, avertissez immédiatement dès sa découverte la brigade de Gendarmerie pour faire constater les faits. Ne rien toucher, ni déplacer avant leur arrivée. Leur signaler tout élément intéressant, toute anomalie.
- Préserver les documents (factures références - garanties - estimation etc...) des objets susceptibles d'être

volés de manière à pouvoir en justifier lors de votre dépôt de plainte.

- Si possible, faites retirer le courrier des boîtes à lettres par un voisin.
- Pour une meilleure entente avec votre voisinage, faites confiance à votre voisin et demandez lui de tondre la pelouse en lui proposant d'en faire de même lors de ses vacances.

	Coupon à découper ou à photocopier et à amener à la Brigade de Gendarmerie de MENNECY 10, avenue de Villeroy (91540) MENNECY			
1	NOM Prénom			
11111	Adresse			
1	Pavillon			
1	En cas d'absence du au			
	Préciser ci-dessous le ou les moyens de vous contacter en votre absence			
111	Signaler la personne à prévenir en votre absence pour refermer le logement			

# Les travaux da

# AMENAGEMENT D'UN AU LIEU-DIT «LA RE

Afin d'optimiser la pratique des activités sportives menneçoises et satisfaire les besoins des différents utilisateurs d'équipements municipaux (lycée, collège, écoles primaires, associations sportives...), la ville de Mennecy a souhaité concevoir et réaliser un projet d'aménagement global situé dans le secteur de la Remise du Rousset.

# Le concept d'aménagement s'inspire de plusieurs principes :

✓ La qualité des équipements sportifs ;

✓ Une recherche de fonctionnalité (rangements spacieux, tribunes accessibles, circulations fluides...);

L'accessibilité des équipements aux personnes à mobilité réduite (places de parking spécifiques, places en pied de tribunes);

L'intégration du projet dans son environnement sportif et végétal.

# La mise en œuvre de ce projet se développe en 5 volets :

✓ L'acquisition d'une parcelle de terrain supplémentaire de 16 000 m² destinée à accueillir les nouvelles installations;

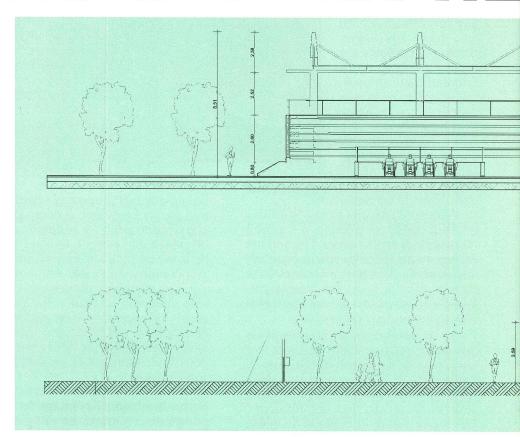
✓ L'aménagement de 2 terrains de sports dédiés à la pratique du football et du rugby, totalement équipés (arrosage automatique, lisses, pare-ballons) et présentant une surface respective de 7 140 m² et de 8 160 m²;

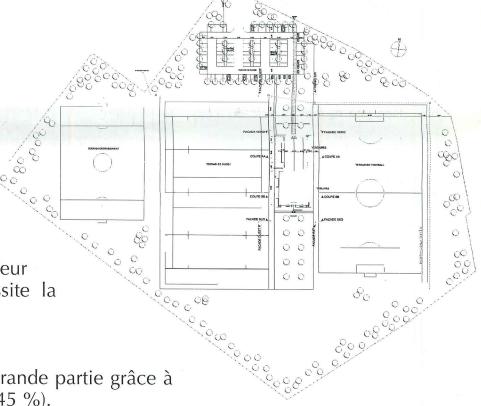
✓ La réalisation d'un parc de stationnement de 90 places ;

La construction de vestiaires et d'une tribune de 300 places permettant la pratique simultanée du football et du rugby ; la présence d'une nappe phréatique à moins de 2 mètres de profondeur a inspiré le développement en longueur du projet qui nécessite la construction de deux volumes contigus ;

✓ L'installation d'une clôture englobant le complexe sportif.

Soulignons enfin que le financement de ce projet a été assuré en grande partie grâce à des subventions régionales (50%) et départementales (à hauteur de 45 %).





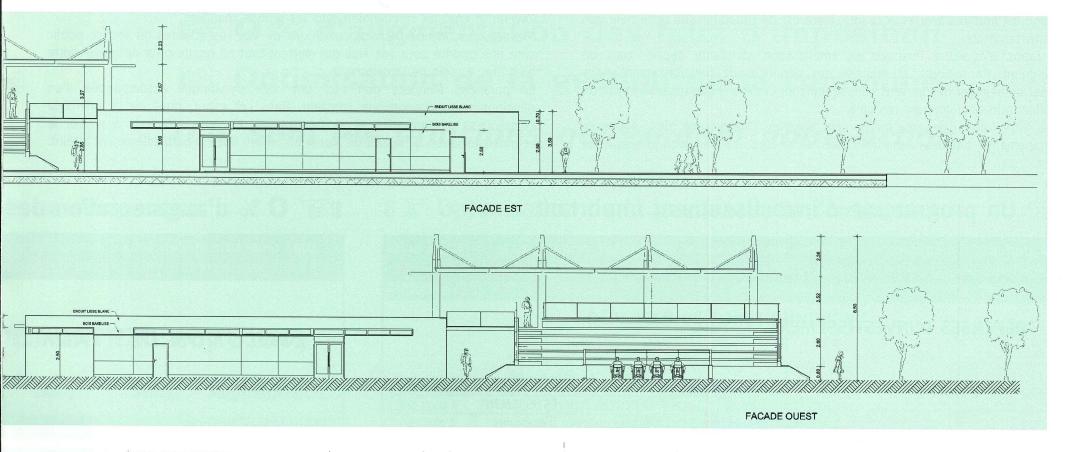
PLAN DE MASSE 1/1000

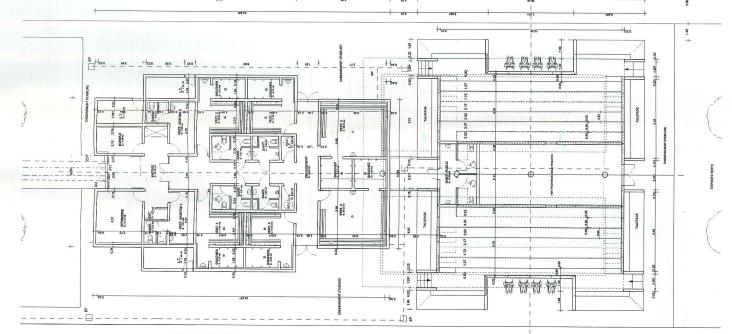
### PLAN DE FINANCEMENT

DESIGNATION	Estimation HT €	Subvention Région 50%		ovention eil Général	Total subventions	Total TTC €	Autofinancement Commune
Réalisation de terrains de football et de rugby	506 197,00	253 098,00	30%	151 589,00	404 957,00	605 412,00	200 455,00
VRD (Voiries et Réseaux Divers)	109 930,00	Néant	45%	49 469,00	49 469,00	131 476,00	82 007,00
Réalisation de vestiaires	327 400,00	163 700,00	30%	98 220,00	261 920,00	391 570,00	129 650,00
Réalisation de tribunes	136 700,00	Néant	45%	61 515,00	61 515,00	163 493,00	101 978,00
Honoraires Architecte	54 144,00	Néant	15%	8 121,00	8 121,00	64 757,00	56 636,00
Acquisition d'un terrain de 16 000 m²	85 440,00	Néant	45%	38 448,00	38 448,00	85 440,00	46 992,00
TOTAL	1 219 811,00	416 798,00	407	632,00	824 430,00	1 442 148,00	617 718,00

# commu

# EXE SPORT **ROUSSET»**





PLAN 1/100

# INAUGURATION DE L'



e 3 avril dernier, Joël MONIER, Maire de Mennecy inaugurait officiellement les travaux de réhabilitation de l'étang de la Patte d'Oie (voir le Mennecy Info de mars 2003) en présence des principaux signataires du Contrat de Bassin "Opération rivières propres-Confluences Seine- Essonne" signé en septembre 2000.

Financés dans le cadre du Contrat de Bassin, ces travaux réalisés entre 2002 et 2003 ont eu pour finalité de sécuriser le site, et d'optimiser le fonctionnement hydraulique de l'étang.

Outre ces grands travaux, la commune a entrepris la restauration et le remplacement de certaines passerelles devenues dangereuses, le nettoyage du site, et l'entretien de la végétation. Afin de protéger l'étang de tout piétinement, un grillage temporaire de protection sera maintenu quelques temps.

Lieu de détente cher aux menneçois, l'étang de la Patte d'Oie se révèle, en outre, d'un grand intérêt faunistique et floristique.

La municipalité de Mennecy s'est fixée, à ce titre, trois objectifs de gestion : veiller à la bonne utilisation du

site, améliorer les habitats propres aux espèces présentes, développer les activités de pêche et de loisirs de façon modérée.

Dans le cadre de la réouverture du site, le 12 juin 2004, la commune a organisé un grand concours de pêche au coup auquel petits et grands ont été gracieusement conviés.

### Communiqué de la Police Municipale sur les déjections canines

Cuite à plusieurs plaintes de riverains concernant la prolifération des déjections animales sur les trottoirs de notre commune, la Police Municipale vous rappelle que l'arrêté L.VI.01.297.39 en date du 26 octobre 2001 portant réglementation sur les déjections animales, prévoit que les fonctions naturelles des animaux ne peuvent être accomplies que dans les caniveaux des voies publiques à l'exception des parties situées à l'intérieur des passages piétons et au droit des emplacements d'arrêt des véhicules de transport en commun.

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections si elles ne sont pas accomplies dans les caniveaux et en cas d'infraction constatée, seront poursuivis conformément aux lois et règlements en vigueur (contravention de 1ère classe avec 38 euros d'amende).

# COMMUNIQUÉ Dernière minute :

Dans le procès qui oppose la Municipalité de Mennecy à Monsieur MULARSKI, ancien Directeur du Service Culturel durant le premier trimestre 2001, nous vous informons que cette affaire n'est pas close. La Mairie porte le verdict en appel.

# **Journée Nationale** des Sapeur Pompiers le 19 juin 2004

Le 19 juin 2004 aura lieu la Journée Nationale des Sapeurs-Pompiers. A cette occasion, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Essonne organise un grand rassemblement à Fleury-Mérogis, dans son Ecole Départementale d'Incendie et de Secours.

- Lieu : à l'Ecole Départementale d'Incendie et de Secours de l'Essonne avenue des Peupliers -91700 FLEURY-MEROGIS;
- Horaires : les expositions, les démonstrations et les jeux auront lieu toute la journée à partir de 9h00;

La cérémonie de remise des médailles et l'inauguration se dérouleront à 11h00 sur le carré d'honneur, en présence de Monsieur le Préfet de l'Essonne :

- Entrée gratuite et ouverte à tous publics (sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, jeunes sapeurs-pompiers, enfants, adultes...).
- Activités proposées : expositions (anciens véhicules, photos...); stands de la prévention routière; manœuvre de secours routier ; initiation escalade; parcours pour enfants ; démonstrations du groupe animalier (recherche de victimes...); parcours dans la maison à feux ; jeux et tournois sportifs...
- Restauration : des stands de petite restauration sont prévus sur place.



# Budget 2004

onformément aux axes définis par Joël MONIER, Maire de Mennecy et l'équipe municipale, le service des Finances placé sous la tutelle de Bernard BOULEY mène depuis plus de 3 ans, une politique visant à assainir les finances locales. A ce jour, force est de constater que cette politique a porté ses fruits.

Les ratios d'équilibre financier en amélioration constante depuis 2001 en témoignent. Par ailleurs, la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permet de dégager des moyens conséquents en matière d'investissement par un autofinancement nettement renforcé.

A ce titre, nous devons mettre en exergue l'importance des dépenses d'équipements prévues dans le cadre du budget primitif 2004, lesquelles s'élèvent à plus de 4 millions d'euros alors qu'elles n'étaient en 2001 que d'un million d'euros.

Aujourd'hui, grâce à sa gestion très saine, Mennecy peut enfin se tourner vers l'avenir et engager sereinement tous les grands chantiers.

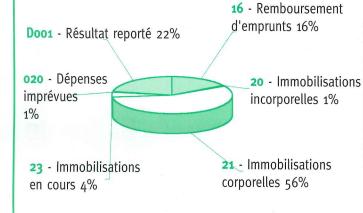
Menneçoises, Menneçois, vos conditions de vie, vos attentes du service public sont une priorité pour vos élus qui mettent tout en œuvre pour optimiser votre bien être au sein de la commune.

En parallèle, Mennecy doit être une ville dynamique accompagnée d'un développement économique constant. Dans cet esprit, nous avons privilégié l'emploi, sa pérennisation et sa progression, en nous attachant à réussir la commercialisation de la ZAC de Montvrain, notre but est particulièrement atteint.

## Un programme d'investissement important

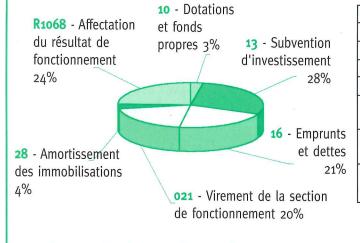
Les dépenses d'équipement prévues dans le cadre du budget primitif 2004 sont en nette progression par rapport aux exercices antérieurs, grâce à un autofinancement croissant.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Chapitres		Propositions
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 043 528
16	Remboursement d'emprunts	1 134 263
20	Immobilisations incorporelles	51 780
21	Immobilisations corporelles	3 953 223
23	Immobilisations en cours	302 233
020	Dépenses imprévues	60 000
D001	Résultat reporté	1 542 029

### RECETTES D'INVESTISSEMENT



Chapitres		Propositions
RECETTES D'INVESTISSEMENT 7 04		7 043 528
10	Dotations et fonds propres	189 730
13	Subvention d'investissement	2 029 288
16	Emprunts et dettes	1 470 576
021	Virement de la section	
	de fonctionnement	1 380 000
28	Amortissement	
	des immobilisations	247 535
R1068	Affectation du résultat	7 4 10 10 1
	de fonctionnement	1 726 399

### Les principaux investissements

✓ Réalisation du stade du Rousset 244 998 €
✓ Travaux de voirie (trottoirs, signalisation)
✓ Travaux de la rue Jean Jaurès300 000 €
✓ Travaux à l'école maternelle Verville202 770 €
✓ Création d'un ascenseur à l'Orangerie II133 815 €
✓ Travaux électriques et d'isolation à l'école Maternelle Verville115 000 €
✓ Début d'aménagement du cimetière Paul Cézanne112 600 €
✓ Acquisition d'instruments pour le conservatoire de musique27 752 €
✓ Acquisition de matériels sportifs23 180 €
✓ Travaux de mise en sécurité du parc10 000 €

# **O** % d'augmentation des

La part communale des taux foncier bâti et tion sont maintenues à leur niveau de 2003

## **EVOLUTION DES TAUX D'**

Taxe d'habitation

Taxe Foncier Bâti

Taxe Foncier Non-bâti

Taxe professionnelle

## UNE DYNAMIQUE COM

1 III Un renforcement de la situation financière de Mennecy

Lors de son dernier contrôle portant sur les exercices de 1998 à 2000, la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France avait constaté : " La situation financière de la commune de Mennecy est caractérisée par une faiblesse de l'autofinancement qui, par voie de conséquence, affecte l'équilibre de la section d'investissement et rend difficile le financement des investissements; la faiblesse du produit fiscal, en dépit de taux élevés, contribue à la détérioration de la situation. "

Aujourd'hui et depuis 2001 l'autofinancement n'a point de cesse d'augmenter et cela, grâce à une maîtrise et un allégement des dépenses réelles de fonctionnement (-2% en trois ans). Cette

### LES CHIFFRES CLE

- Dépenses de fonctionnement : 14 330 195 €
- Dépenses d'équipement : 4 035 995 €
- Autofinancement : 1 380 000 €

# totale maîtrise

The Un programme d'investissement important

**O** % d'augmentation des taux d'imposition

Optimisation de la gestion de la commune

Tels sont les principes qui guident notre action

## taux d'imposition

non-bâti ainsi que celle de la taxe d'habita-

# IMPOSITION 2003 / 2004

2003	2004	Augmentation
14,73	14,73	0%
14,85	14,85	0%
97,03	97,03	0%
18,96	18,37	-3%

### MUNALE EN MARCHE

évolution a ainsi permis de précéder au lancement de nombreux investissements, et ce, sans devoir recourir à l'emprunt.

### 2 🖙 L'intégration du principe communautaire dans la gestion menneçoise

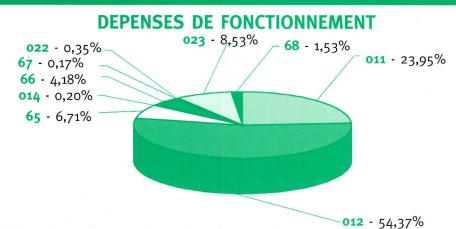
Le 1er janvier 2003, la Communauté de Communes du Val d'Essonne a institué la Taxe Professionnelle Unique (T.P.U.). Le but de la mise en place de cette TPU est de réduire les effets négatifs de la concurrence entre communes d'un même bassin d'emploi. Ainsi, la durée d'unification progressive des taux de taxe professionnelle unique étant de 8 ans, la commune verra son taux de taxe professionnelle diminuer progressivement pour atteindre en 2010, 12,40%. Le taux de taxe professionnelle qui s'élevait en 2001 à 19,50%, est en 2004 au niveau de 18,37%, et cette diminution se poursuivra.

### S DU BUDGET 2004

- Evaluation de l'effort d'équipement : 311 € par habitant
- Taux communal de taxe d'habitation : 14,73% (Identique à 2003)
- Taux communal de la taxe du foncier bâti: 14,85% (Identique à 2003)

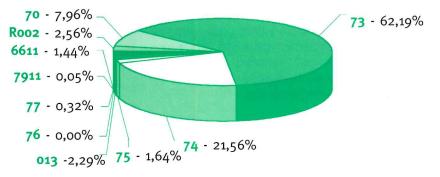
## Optimisation de la gestion de la commune

La politique de gestion communale mise en œuvre depuis 2001 vise à conjuguer la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'adéquation entre les besoins que vous exprimez et les services proposés.



<b>Chapitres</b>		Propositions
gi-qe mi	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	16 177 086
011	Charges générales	3 874 328
012	Charges de personnel et assimilé	8 795 860
65	Charges de gestion courante	1 084 975
014	Atténuation produits	33 082
66	Charges financières	676 847
67	Charges exceptionnelles	27 794
022	Dépenses imprévues	56 665
023	Virement à la section d'investissement	1 380 000
68	Dotations aux amortissements et provisions	247 535

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



<b>Chapitres</b>		Propositions
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	16 177 086
70	Produits des services du domaine	1 288 503
73	Impôts et taxes	10 060 729
74	Dotations et participations	3 487 579
75	Autres produits de gestion courante	265 253
013	Atténuation de charges	369 700
76	Produits financiers	7
77	Produits exceptionnels	51 000
7911	Indemnités de sinistre	7 500
6611	ICNE de N-1	232 703
R002	Résultat reporté	414 112

### Les axes forts sur lesquels l'équipe municipale a décidé de mettre l'accent

- ✓ L'enseignement et la formation......15 % des dépenses de fonctionnement
- ✓ L'aménagement, l'urbanisme
  - et l'environnement......14 % des dépenses de fonctionnement
- ✓ La famille......11 % des dépenses de fonctionnement
- ✓ La culture....... 9 % des dépenses de fonctionnement

# Tribune libre des groupes de l'opposition



**Mennecy Maintenant** vous informe ...

#### Il y a opposition et opposition

Condamnation de la commune par le Tribunal Administratif pour licenciement abusif d'un directeur du service culturel, très fortes critiques formulées par la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion Dugoin/Monier entre 1998 et 2000 (voir notre article sur le sujet dans le dernier Mennecy Infos), soupçons d'irrégularités sur la signature d'un avenant au marché des travaux d'aménagement de la rue de la Fontaine, censure des oppositions dans le dernier Mennecy Infos, incertitudes sur le devenir des terrains de l'ex-papeterie, ... la gestion du maire de Mennecy et de sa majorité n'en finit pas d'être épinglée depuis quelques semaines dans les journaux locaux!

Un groupe d'opposants UMP à notre maire UMP (!!!) a choisi de porter la contradiction au Tribunal Administratif et dans les colonnes des journaux. C'est son droit et nous le respectons...

Nous préférons néanmoins, pour notre part, continuer à porter le débat contradictoire dans les commissions et lors des séances du conseil municipal. Nous essayons ainsi, en permanence, de prévenir les erreurs et de combattre les choix hasardeux ou politiquement et socialement injustes de la majorité par notre présence constante exercée sur tous les dossiers. A Mennecy c'est une lourde tâche tant les mauvaises habitudes sont prises depuis si longtemps!

Cette présence nous a conduit par exemple ces dernières semaines :

- à nous inquiéter de ne plus voir avancer le projet de Maison de la Petite Enfance,
- à pousser la municipalité à engager un vrai dialogue avec les commerçants sur le problème du stationnement en Centre-Ville ; une réunion a pu être organisée en mars,
- à insister pour que la commission extra-municipale sur le handicap ne soit pas qu'une chambre d'enregistrement de projets déjà ficelés,
- à participer activement dans les commissions à l'amélioration des premiers projets de règlements intérieurs : restauration scolaire, bibliothèque, maisons des jeunes, ...
- à obtenir une clarification du mode de révision des tarifs des services municipaux,
- à interroger la municipalité sur les coûts réels de certains séjours proposés à nos jeunes en regard de la participation financière demandée aux familles,
- à obtenir qu'enfin une convention claire soit votée le 25 mars dernier pour régir les relations entre la mairie de Mennecy et l'association qui gère l'Espace Culturel (règlement de nombreuses irrégularités mises en évidence par la Chambre Régionale des Comptes),

#### Elections régionales : la gauche progresse aussi à Mennecy

Le 28 mars dernier, au deuxième tour des élections régionales, la liste de conduite par Jean-Paul HUCHON a totalisé près de 42% des suffrages et est arrivée en tête dans 5 des 9 bureaux de notre commune. Ce résultat montre une progression de près de 10% de la gauche à Mennecy depuis 2001. Nous nous permettons d'y voir un encouragement à poursuivre notre action au sein du conseil municipal et nous vous appelons plus que jamais à nous rejoindre dans la perspective de **pouvoir gérer demain** Mennecy autrement.

Vos élus restent à votre disposition pour vous rendre compte de leur mandat mais aussi pour vous écouter et relayer votre avis au sein du conseil municipal (contact au 06.07.69.62.94):

Danièle MULLER Esther GIBAND Monique ROYER Pierre MONTREUIL Michel BOUCHERY Jean-Paul REYNAUD

Article rédigé le 25 mai 2003, par Jean-Paul REYNAUD

### Groupe « Mennecy Avant Tout »





J. PRAT

J-F. PEZAIRE

# OÙ VA LA VILLE ???

Une censure insidieuse : En réduisant en dernière minute l'espace réservé à l'opposition dans « Mennecy Info », M. Monier et Mme Fiori ont bafoué la démocratie.

Suite à notre saisine, le Sous-Préfet leur a rappelé qu'il était préférable que la majorité ne s'exprime pas sur la page de l'opposition.

Malfaçons dans les HLM: Par temps de pluie, certains appartements HLM sont inondés. Lors du Conseil municipal du 13 mai, nous avions soulevé ce problème. Les habitants en subissent les conséquences financières (notes de chauffage). Le Maire se préoccupe-t-il vraiment des problèmes des habitants?

Rue de la Fontaine : 941 000 euros de travaux soit 980 000 euros avec les travaux supplémentaires :

L'existence des pompes de relevage était connue avant de passer le marché des travaux. Lorsqu'il a été question de travaux supplémentaires, pourquoi n'y a-t-il pas eu aussitôt saisine de la Commission d'appel d'offres et ensuite vote au Conseil municipal ? Le Maire a validé sa procédure illégale lorsque les travaux étaient déjà faits.

Nous avons déposé un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles.

#### Secteur de la papeterie : Protection d'un espace naturel

Le site du " Marais d'Itteville et de Fontenay le Vicomte " vient d'être désigné en Zone de Protection Spéciale au titre du réseau écologique européen Natura 2000 (arrêté ministériel J.O janvier 2004). Merci à l'ancien Ministre, Mme Bachelot, pour avoir agrandi la Zone de protection et donc d'avoir entraîné la suspension des projets de bétonnage de M.Monier et M.Perret dans le secteur de la papeterie.

La ferme de la rue de Milly : La ferme est mise en vente à 4,5 millions de francs et la Mairie veut exercer son droit de préemption sans projet solide (Ferme des Célébrités ???). Pourquoi une telle précipitation? Cette ferme nécessite pourtant des travaux très coûteux!

Remboursement des billets d'avion et des frais de séjour du Maire lors de ses visites aux villes jumelées : De manière immorale le Maire se fait voter de quoi faire quelques balades en avion et éviter ainsi de se mêler au groupe des Menneçois qui voyagent en autocar.

Budget 2004: le taux de la taxe sur les ordures ménagères augmente de 11%! Les dépenses sont en hausse : fêtes et cérémonies, animation, communication, urbanisme (frais divers x 2), subvention au Centre Culturel,... alors que la ville se lance investissements conséquents. Rappelons qu'en 2003 la ville a emprunté plus de 12 millions de francs. Lâcher la bride des dépenses, c'est oublier que Mennecy reste une Ville fragile.

Jouda PRAT et Jean-François PEZAIRE Conseillers municipaux UMP(article rédigé le 27 mai2004) Tél: 0686260846-Mennecyavantout@aol.com

### AGIR POUR MENNECY

Groupe d'action municipal

Combien ça coûte?

A l'heure d'écrire ces lignes nous ignorons si le Maire de Mennecy respectera son propre règlement intérieur, comme l'y a invité Monsieur le sous-préfet, et si notre maigre espace d'expression n'aura pas encore été rogné comme dans le bulletin précédent.

C'est tellement plus pratique d'« empêcher le parole de circuler» que de répondre aux légitimes interrogations des citoyens, que notre action d'élus a pour mission de relayer!

Quoiqu'il en soit nous continuerons, avec les moyens qui sont les nôtres, à suivre, sans parti pris mais sans complaisance, la politique menée par l'actuelle majorité ; il y aura beaucoup à raconter lors des prochaines échéances et beaucoup à faire ensuite, pour redresser bien des situations.

Nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre que la commune - donc vous, donc nous - allions devoir encore payer des frais de justice et des dédommagements, suite au licenciement de l'ancien directeur de l'Espace culturel, jugé abusif par le tribunal administratif.

Dans le même temps le Maire a fait voter par presque toute sa majorité (certains toutefois n'ont pas levé la main...) un remboursement des frais qu'il pourrait être conduit à engager lors de déplacements effectués dans le cadre du jumelage ; si ce n'est pas illégal, c'est pour le moins inélégant, surtout lorsqu'on sait quelle est l'indemnité de fonction déjà perçue par le Maire...

Chacun a sa conception de l'exercice de son mandat ; disons que celle-ci n'est pas la notre, et passons à des sujets plus ragoûtants.

Ces dernières semaines, nous avons eu la satisfaction de voir que nos prises de position énergiques en faveur de la mise en œuvre urgente du nouveau cimetière avaient enfin été prises en compte.

Depuis nos dernières interventions sur le sujet, la majorité municipale semble avoir pris conscience du problème et le dossier commence enfin à avancer, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Si «gouverner c'est prévoir» voila bien un domaine ou il était urgent d'agir.

Les vacances approchent ; nous vous les souhaitons des plus agréables, sachant que la rentrée sociale pourrait être agitée.

A Mennecy, la vie publique devrait nous réserver encore son lot de surprises, de nouvelles actions en justice ayant été intentées.

Nous restons quant à nous résolument optimistes, car les compétences, la rigueur, le respect des lois et la considération d'autrui sont des vertus qui finissent toujours par s'imposer.

Claude GARRO 8 Conseiller municipal

AGIR POUR MENNECY

Christine COLLET Conseillère municipale

Permanences: Lundi de 19h à 20h Salle municipale du cimetière - Rue des écoles Correspondance: 13, Rue des Labours 91540 Mennecy et claude.garro@wanadoo.fr

Le contenu des lignes rédactionnelles de cette page n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

# Libre expression du groupe majoritaire

### "MENNECY AVEC VOUS"

**Transparence**: Au cours du Conseil Municipal du jeudi 13 mai le groupe majoritaire a voté pour le Maire ou un adjoint le représentant, **un mandat spécial** de frais de mission et de représentation.

J'ai souhaité dans le cadre d'une parfaite transparence faire délibérer les Conseillers Municipaux en me rapportant fidèlement à l'article L 123- 2 du Code des Communes qui précise :

"Les fonctions de Maire, d'Adjoint, de Conseiller Municipal, de Président et de Membres de délégation spéciale donnent droit au remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux. Les dépenses de transports effectuées dans l'accomplissement de ces missions sont remboursées sur présentation d'un état de frais. La notion de mandat spécial s'applique uniquement aux missions accomplies dans l'intérêt de la commune par un membre du Conseil Municipal avec l'autorisation de celuici. Ce mandat spécial qui exclut les activités courantes de l'élu municipal doit correspondre à une opération déterminée de façon précise. Il doit entraîner des déplacements inhabituels et indispensables.

Le droit à remboursement des frais de séjours n'implique pas nécessairement que les élus aient l'obligation de faire l'avance des frais d'exécution des mandats spéciaux dont ils sont chargés".

### La rumeur et la désinformation :

La rumeur et la désinformation sur une base orale ou écrite sont toujours plus fertiles que la vérité.

Il est donc toujours préférable de se rapprocher de celui ou de ceux qui font ou vivent l'action même si la subjectivité de celui-ci ou de ceux-ci peut entrer en ligne de compte. Le Maire et les Adjoints ont des permanences, rencontrez les, votre jugement y gagnera.

Joël MONIER Maire de Mennecy

### Gestion de la salle socio-culturelle :

Afin d'éviter bien des polémiques sur la gestion de la salle socio-culturelle du Parc de Villeroy, je souhaite en premier lieu informer nos lecteurs des modalités d'attribution de cette salle. La tarification (caution, frais fixes, loyer...), la typologie des bénéficiaires et les différents usages de cette salle obéissent en effet, à des règles très strictes clairement définies dans une délibération votée en conseil municipal et consultable en Mairie.

En outre, il convient de noter que, quelque soit le type de demandeur (associations, entreprises, particuliers...) les demandes font l'objet d'une procédure de traitement identique:

- 1- Examen de la demande écrite adressée au service Gestion de Salles ;
- 2- Vérification des disponibilités de la salle socio culturelle sur le planning annuel des réservations ;
- 3- Signature d'un contrat de location en bonne et dûe forme pour toute mise à disposition (qu'elle soit gratuite ou payante). Ci après, le tableau d'occupation actuel (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2004) illustre, à ce propos, que les associations menneçoises sont les principales utilisatrices de la salle municipale.

UTILISATEURS	NOMBRE DE LOCATIONS
Associations 1 <sup>res</sup> et 2 <sup>e</sup> utilisation : <b>gratuit</b>	17
Sociétés et entreprises	0
Fêtes de familles menneçoises	7
Fêtes de familles hors Mennecy	6
Personnel communal : gratuit	7
Services Internes	5

A toutes fins utiles, veuillez trouver également un état des réservations effectuées à ce jour pour l'année 2005.

### OCCUPATIONS SALLE SOCIO-CULTURELLE ANNEE 2005:

UTILISATEURS	NOMBRE DE LOCATIONS
Associations 1 <sup>res</sup> et 2 <sup>e</sup> utilisation : <b>gratuit</b>	11
Sociétés et entreprises	0
Fêtes de familles menneçoises	2
Fêtes de familles hors Mennecy	1
Personnel communal : gratuit	2
Services Internes	5

J'espère ainsi avoir répondu aux insinuations regrettables sur la difficulté des associations à réserver la salle socioculturelle. Je reste cependant à votre disposition si vous souhaitez davantage d'informations et vous prie de croire, cher lecteur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Madeleine FIORI, Maire Adjoint

déléguée à l'Animation Communication. Gestion de salles

# infos village... infos village...

# **ZOOM ARRIERE SUR LES 3 DERNIERS MOIS**

# MENNECY, UNE VILLE RENOVEE : inauguration de la rue de la Fontaine (le 6 mars 2004)

e samedi 6 mars, Joël MONIER, Maire de Mennecy, procédait à l'inauguration officielle de la rue de la Fontaine accompagné d'une délégation formée d'Adjoints au Maire, de riverains et d'entreprises

impliquées dans la réalisation des

travaux.

Dans le cadre de la politique de redynamisation du centre ville, la Municipalité de Mennecy a souhaité, en effet, mettre en œuvre un programme de travaux visant à améliorer le déplacement et l'accessibilité des rues du centre ville aux piétons ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite.

A ce titre, la restructuration de la rue de la Fontaine et sa transformation en "zone 30" a constitué



le cœur du projet d'aménagement urbain.

Une petite dizaine d'entreprises auront pris part, au total, à la réalisation de travaux, somme toute, **fortement qualitatifs**. On peut citer, notamment :

- La société STRF pour les travaux publics ;
- ✓ La société BIR pour les travaux de basse tension ;

- ✓ La société PIANI pour les travaux téléphoniques ;
- ✓ La société FORCLUM pour les travaux d'éclairage public ;
- ✓ La société EDF- GDF pour les travaux d'électricité;
- ✓ La société France TELECOM pour les travaux téléphoniques :
- les travaux téléphoniques ;

  La SEE pour l'adduction d'eau
- potable ; ✓ Le bureau d'études TECNIC ;
- ✓ Le Coordinateur C21;

Le coût total de ces travaux s'élève à 1 147 578, 81 euros TTC dont un apport de subventions non négligeable de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de l'EDF, et de la Société des Eaux de l'Essonne (SEE).

# MENNECY, UNE VILLE RESOLUMENT EUROPENNE: cérémonie de jumelage Mennecy-Occhiobello (les 19/20/21 mars 2004)

e 19 mars 2004, la Municipalité de Mennecy accueillait trois délégations de villes jumelles (OCCHIOBELLO, RENNINGEN, COUNTESTHORPE) venues célébrer officiellement l'alliance entre Mennecy et Occhiobello.

Les motifs qui ont présidé au rapprochement des destinées de ces deux villes sont multiples. Nous retiendrons la plus profonde d'entre elles : les similitudes culturelles, économiques et administratives entre ces deux villes, qui ont incité l'Association du Conseil des Communes et des Régions d'Europe, saisie par la municipalité de Mennecy, à présenter la candidature d'Occhiobello.



OCCHIOBELLO, est en effet une petite ville de 9000 habitants située à 130 km de Venise dans la plaine fertile du Pô, organisée autour de deux centres villes (OCCHIOBELLO et SANTA MARIA MADDALENA).

Cette cérémonie consacrait, aussi, un rapprochement



culturel amorcé il y a déjà 5 ans. L'invitation d'une première délégation d'Occhiobello en novembre 1999 en avait constitué le premier acte. Cette date a constitué le point de départ d'une série d'échanges menés tout azimut (entre les chorales, les écoles, la sécurité civile des deux communes européennes) et la signature d'un serment de jumelage, signé à Occhiobello le 31 Mai 2003.

Discours et hommages musicaux (Enio Moricone, Nino Morite...) se sont succédés donnant à cet évènement la forme d'un hommage vibrant à la culture italienne, à l'amitié entre les peuples et à l'unité européenne. Ainsi, les principaux acteurs ou témoins de ce rapprochement culturel ont-ils pris part, tour à tour, à cette commémoration :

- Joël MONIER, Maire de Mennecy;
- Jean-Claude Gilles, Président de l'association Mennecy Jumelage;

- Daniele CHIARIONI, Maire d'Ochiobello;
- Francis POTTIEZ, Chef de l'orchestre du Conservatoire ;
- Les chœurs de Villeroy et l'ensemble vocal de Mennecy.

Quant au cocktail de bienvenue, organisé sur les lieux-même de l'exposition des Artistes de Notre Région, il aura permis de mettre en lumière la créativité des exposants. Clôturant une journée riche en émotions et en témoignages amicaux de toute sorte, le concert de Gala proposé par l'Harmonie de la Musique de l'Air a constitué l'autre "temps-fort" de cette journée.

Placé sous la Direction de Jean-Pierre REVOIR, l'Orchestre de l'Armée de l'Air a commencé cette soirée par un hommage à nos amis italiens avec un extrait de l'opéra de Hector BERLIOZ: "Benvenuto Cellini".

Six autres grands compositeurs ont été mis à l'honneur au cours de cette soirée, notamment Camille Saint Saëns, Anton Dvorak, Léonard Bernstein..., balayant ainsi une partie des grands mouvements musicaux des XIX° et XX° siècles.

Les connaisseurs ont pu apprécier, notamment, la diversité de la programmation musicale soulignée par la qualité acoustique du Théâtre de Villeroy.

### MENNECY, UNE VILLE ANIMEE : Braderie de Printemps - Marché aux Fleurs (le 16 mai 2004)

Record d'affluence tant au niveau visiteurs qu'au niveau exposants pour notre traditionnelle Braderie de Printemps Marché aux Fleurs organisée par le service Animation.

Ce sont en effet, plus de **250 exposants** qui se seront installés

pour certains dès 4 heures du matin autour de la Mairie, magnifiquement décorée pour l'occasion.



Le soleil particulièrement présent et une formidable ambiance musicale assurée par le groupe "Lulu et Comets All Stars" ont incité les quelques 1000 visiteurs et plus à musarder toute la journée le long des stands.

Après avoir fait semble-t-il de

bonnes affaires, marchands et acheteurs se sont quittés en fin d'après-midi dans une organisa-

tion parfaite assurée par la Police Municipale et les bénévoles. De mémoire de menneçois, on avait rarement vu une telle foule au cœur de la ville.



# vie associative... vie associative... vie associative...



## **CLUB D'ECHECS DE MENNECY**



Le 27 février 2004, Jean-Louis GIDEL, membre de notre CLUB, a gravi la plus haute marche du podium du CHAM-PIONNAT DE L'ESSONNE.

Il animera notre STAND, lors de la FÊTE DU PARC 2004. Venez nombreux, éventuellement vous mesurer en simultanées. CHLOE, benjamine a énormément progressé. Elle figure parmi les premières de notre département. Bien entendu, d'autres enregistrent des résultats éloquents.

THIERRY, notre Capitaine, a en projet la constitution d'une équipe en DIVISIÓN 5, ce, pour la saison à venir. D'autre part, il organise et contrôle de nombreux ateliers. qui animent le CLUB D'ECHECS DE MEN-

MAX, continuera à donner ses cours pour petits et grands. Ses qualités pédagogiques sont reconnues par tous ses élèves. Il enseigne chez nous, depuis 2000.

L'effectif comme chaque année continue de croître. De vingt-six la saison dernière, nous sommes aujourd'hui cinquante, dont quarante-six licenciés.

Les portes du CLUB D'ECHECS DE MEN-NECY - VAL D'ESSONNE - vous sont grandes ouvertes. A très bientôt.

## **LES EAUX ET FONTAINES ACCUEILLENT A LA GAUDINE**

Dimanche 20 juin 2004

10 heures et 15 heures sur réservation

#### PATRIMOINE DE PAYS

7º Journée Nationale : la pierre Le quotidien de nos ancêtres ; sources, puits, lavoirs... Petit patrimoine non protégé

**Aqueducs souterrains Mennecy** 

Rendez-vous à la Gaudine 54 rue de la Fontaine, se munir de torche, de bottes et être âgé de plus de 16 ans ou enfants accompagnés de leurs enfants. Participation aux frais. Réservation au 01.64.57.07.82 ou 06.82.36.05.13

# AGAPÊ

Le Bonheur au bout de ses doigts



Vous aimeriez trouver un moyen de vous distraire sur Mennecy tout en remettant à neuf vos fauteuils, ou encore canner vos chaises ou vos petits meubles... et cela, dans une ambiance

"simple et chaleureuse"? Pour cela il vous suffit d'aimer travailler de vos mains et de rejoindre l'Association AGAPÊ.

#### Comment?

En venant nous voir à Mennecy "tapisser" un Jeudi soir de 17h30 à 20h30 (périodes scolaires uniquement) salle Marianne 2 - au 7 rue de l'Arcade [à coté de la bibliothèque]

- En nous contactant par téléphone, fax ou courrier électronique...

L'enseignement est assuré par des professeurs féminins qualifiés, les groupes sont de 10 personnes.

Les cours de cannage sont dispensés le Mercredi de 14h00 à 18h00 au Centre Nautique Départemental dans les mêmes conditions.

Pour nous contacter demander: Jackie TH JEAN

Tel 0 169 900 929 - Fax 0 169 900 222 E-mail jackie.jean@wanadoo.fr

Alors...à bientôt

AGAPÊ - 35 rue de la Sablière - 91540 MENNECY

## F.N.A.C.A. **MENNECY-ORMOY**

Carte du combattant Nouvelles règles

La FNACA vous informe qu'un récent décret (31.12.03) a modifié les règles d'attribution de la carte du combattant, dont l'application intervient au 1er juillet prochain: il suffit maintenant pour l'obtenir de justifier (selon livret militaire) de 4 mois de présence en Afrique du Nord; du 1.06.53 au 2.07.62 pour le Maroc, du 1.01.52 au 2.07.62 pour la Tunisie, du 31.10.54 au 2.07.62 pour l'Algérie. Ces nouvelles dispositions devraient concerner un certain nombre de combattants d'AFN qui sont invités à se faire connaître au comité FNACA de Mennecy (65 bd du Général de Gaulle .91540 MENNECY) Tél.: 01.64.57.12.77. Rappel: la carte du combattant donne droit à la retraite du combattant à partir de 65 ans et à la carte Améthyse (transports en commun gratuits dans toute l'Ile de France) dès l'âge de 60 ans.

## **Ensemble Vocal** de Mennecy

25 ans déjà et toujours le même bonheur de chanter ensemble, c'est ce que nous vous invitons à partager tous les mardis soir à 20h30 à l'auditorium de l'école de musique dans le Parc de Villeroy.

Nul besoin de connaître la musique écrite, il suffit de se laisser guider par les amis choristes dans chaque pupitre.

Basse, Ténor, Alto, Soprano, venez nous écoutez et découvrir votre choix.

Dernier concert en date le samedi 15 mai 2004 à l'église Saint Etienne de Corbeil Essonne.

Prochaine grande manifestation en avril 2005 pour fêter le jubilé à Mennecy.

Association Bel-Air Défense Environnement - Tél.: 01.69.90.57.94 - Email: a.b.a.d.e.@wanadoo.fr

e Groupe Circulation de l'A.B.A.D.E. étudie les conditions générales de circulation et de stationnement sur notre commune, en concertation avec la Municipalité de Mennecy en lui proposant ses études et suggestions, entre autre pour le centre ville.

Cette concertation nous a également conduit à souligner la nécessaire sécurisation de certains points présentant un caractère dangereux. il en résulte pour l'instant :

#### Avenue du Bois Chapet :

- -La mise aux normes d'un passage piétons devant la Pharmacie du Bel Air;
- Le prochain déplacement de la colonne qui bloque toute visibilité à la sortie du parking Gauraz;
- L'installation par la Municipalité d'un terre plein central. La vitesse pratiquée sur cette voie demeurant importante, des solutions supplé-

mentaires seront envisagées pour rendre l'avenue plus sûre.

### • Rue de Bel Air :

- Dans le but de sécuriser l'entrée de cette rue (chemin scolaire dans le sens descendant) nous avons obtenu une installation provisoire. Elle sera pérennisée par la création, à droite, d'un trottoir avec deux pans coupés pour les poussettes et fauteuils des personnes à mobilité réduite.

Sur le côté gauche, un système permettra d'obliger les véhicules à reprendre leur droite.

 Nous avons procédé à un petit sondage des riverains qui se sont prononcés en faveur du maintien du sens actuel de circulation de cette rue.

> Président : Jacques Noret Vice-Présidente : Sylvie Cabanis

### **DOUCEUR DE VIVRE**

"Douceur de Vivre" est une association Loi 1901 qui a pour but, dans les établissements de soins médicalisés ou non, d'apporter un soutien moral et physique, grâce à la danse de loisirs, aux enfants et aux adultes atteints de douleurs articulaires (polyarthrite, arthrose, etc...)

L'association compte parmi ses membres deux médecins, des professionnels de la danse sportive, ainsi que des danseurs bénévoles.

Douceur de vivre : 01.64.99.66.98 ou 06.23.72.38.70

# **Groupement des Parents Indépendants**

Siège social Boulevard Charles-de-Gaulle 91540 MENNECY

Vous souhaitez être intormé(e)s et agir pour la scolarité de votre enfant... il y a une place pour l'échange et la concertation afin de permettre à nos enfants de conserver de bonnes conditions de travail. Rejoignez le Groupement des Parents Indépendants,

association menneçoise créée en 1977 et agréée par le Rectorat de Versailles.

Forts d'une centaine de bénévoles actifs et de sympathisants, nous sommes un groupe de réflexion apolitique et indépendant au service de l'intérêt des enfants. En tant que représentant de parents d'élèves élu, vous participerez au conseil d'école ou de classe selon l'âge

Nous sommes présents dans les écoles : Ormeteau, Sablière, Clos Renault, Myrtilles et Verville, au collège et au lycée de Mennecy.

Si vous êtes parent d'élèves en primaire, nous vous donnons rendez-vous le 14 septembre 2004 en salle Marianne I - rue de l'Arcade à Mennecy - pour notre réunion de rentrée.

Contacts: G.P.I. 69, avenue du Général de Gaulle, 91540 Mennecy (boîte aux lettres à côté de la mairie annexe)

Président et coordinateur primaire : M. PROUHET Stéphane. Courriel : prouhet@planetis.com. Tel. : 01 64 57 23 80

Collège: M<sup>me</sup> MORESSEE Agnès. Courriel: moresseeagnes@aol.com tel: 01 64 99 94 85

Lycée : • M<sup>me</sup> DELUMEAU Claudine. Courriel : delcla58@aol.com • M<sup>me</sup> Duneigre Brigitte. Tél: 01 64 99 67 84

## C.S. MENNECY **FOOTBALL**

Des nouvelles de la saison 2003/2004 qui va s'achever le 23 mai 2004.

Fort de ses 302 adhérents le C.S. MENNECY enregistre des résultats importants pour cette saison. Nos équipes poussins se sont qualifiées pour deux demie finales et une finale départementale. Notre équipe seniors B sous la houlette de son coach Ch. DEGON-HIER termine première de son championnat et accède à la quatrième division. L'équipe seniors A, montée cette année en deuxième division, est toujours en course pour la montée en Première division et toujours qualifiée en coupe du district, G. PALAMO son coach maintient le "cap". Notre équipe - 18 ans, est elle aussi toujours en course pour accéder à la division excellence. Pour ces deux équipes tout va se jouer dans les deux derniers matchs.

Notre tournoi de Pâques réservé aux Poussins et Benjamins, dédié à la mémoire de Romain DESBIEY et Maxime DILOUYA, a réuni 600 enfants de 8 à 12 ans sur les deux jours et a vu la victoire de VIRY CHATILLON.

Notre prochain grand rendez-vous : le 20 juin 2004. Un tournoi - 18 ans, dédié à Antoine MUNOZ notre ancien capitaine. Nous aurons le plaisir de recevoir les clubs de BRETIGNY, CRE-TEIL, P.S.G., ARRAS, BEAURAINS et CORBEIL.

Venez nombreux supporter notre Equipe !!! Un chaleureux merci à tous les éducateurs du club, bénévoles et dirigeants qui se sont impliqués dans la vie du club tout au long de l'année.

Le Bureau du C.S. MENNECY Football.

# **L'Association** RENCONTRE

vous présente ses activités :

- Ateliers d'art et d'artisanat : Couture, dessin, peinture, pastel, aquarelle, patchwork, peinture sur bois, peinture sur porcelaine, peinture sur soie, sculpture, tricot, points comptés, canevas, crochet.
- Jeu : "Pyramide"
- Sorties à caractère culturel (en car)
- Sorties spectacles (en car) Bourses aux vêtements :

La prochaine bourse aura lieu du 4 au 8 octobre 2004.

Pour tous renseignements:

- 1. une permanence a lieu le mardi de 10h00 à 12h00 (hors vacances scolaires) à l'Orangerie 11 - 2º étage au Parc de Villeroy - 91540 MENNECY Tél.: 01.64.57.11.62
- 2. ou appeler Madame MICHEL au 06.15.34.33.27

### L'anglais à Mennecy avec les relais Mini-Schools

RENTREE 2004-2005

Dès octobre 2004, les enfants de 4 à 10 ans à l'anglais à Mennecy, chez deux mères hôtesses. Trois petits groupes de 8 à 12 enfants. Une heure par semaine. Méthodes ludiques (chansons, cirque, jeux, saynètes...). Animatrice bilingue formée à nos méthodes. Suivi pédagogique. Animations tout en anglais le jeudi après la classe pour les 6-10 ans et le mercredi après-midi pour les 4-5 ans.

Renseignements et Inscriptions dès maintenant

M<sup>™</sup> Pellaton au 06.17.50.65.27 pour les 6-10 ans.

M<sup>me</sup> Poitvin au 06-82-36-05-13 pour les 4-5 ans. M<sup>me</sup> BONNET, Déléguée régionale au 01.64.88.46.06, laure.bonnet@mini-schools.com

#### CYCLISME : RANDONI EE VTT LE 4 JUILLET

Le Club Cycliste Mennecy Villeroy désormais affilié aussi à la Fédération Française de Cyclisme, organise le 4 juillet avec le concours du Service des Sports et sous l'égide de la fédération UFOLEP, une randonnée VTT ouverte aux licenciés et non licenciés avec départ et arrivée au gymnase de la piscine. Trois parcours : 20 km "familial", 40 km pour les vété-

ristes expérimentés et 55 km pour les chevronnés avec passages techniques et descentes difficiles. Ravitaillements sur le parcours et à l'arrivée sont prévus, participation gratuite pour les moins de 18 ans (munis d'autorisation parentale). Une bonne occasion pour s'initier aux difficultés et aux plaisirs du cyclisme dans une ambiance amicale.

# PETITE ENFANCE:

# Le Relais Assistantes Maternelles (ram) de Mennecy : "le relais au service du jeune enfant"

epuis 1999, date de sa création, le RAM est installé dans les locaux de la résidence GAURAZ. II constitue le lieu de travail idéal pour des projets réalisés en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de Mennecy (CCAS) et la Bibliothèque.



Lieu d'informations incontournable pour les parents en quête d'un mode de garde pour leurs enfants, le Relais Assistante Maternelle de Mennecy, placé sous la houlette de Nicole PASSEFORT, Adjoint au Maire déléguée à la Petite Enfance et dirigé par Joëlle PIZZONERO constitue avant tout un lieu de rencontres entre parents-enfants et Assistantes Maternelles.

 Le rôle informatif du RAM se décline, en effet, de plusieurs manières: mises à disposition de documents réactualisés sur les droits et les devoirs des Assistantes Maternelles, accueils individuels (avec, ou sans rendez-vous le mercredi), orientation des parents vers d'autres

modes de gardes, élaboration d'un journal ("Les P'tits Loups"), envoi de courriers à caractère administratif...

• Les moments de convivialité, entre parents-enfants et Assistantes Maternelles sont également fortement favorisés grâce à un florilège d'animations. Matinées d'animations ludiques, soirées "portesouvertes", participation aux festivités

locales, association des parents aux activités, l'ensemble contribuant à développer de nombreux contacts.

Parmi les exemples les plus aboutis de partenariat, on peut citer notamment : les matinées "Lecture - contes - comptines" organisées le 2ème jeudi de chaque mois, ou les animations intergénérations mises en œuvre avec le CCAS. Anciens et Petits sont invités à se retrouver à Gauraz pour jardiner ensemble, fêter "La Chandeleur", ou même, réaliser des fresques murales.

- Le Relais mène, en outre, une démarche de sensibilisation à l'agrément orientée vers les Assistantes Maternelles non
- La formation des Assistantes Maternelles constitue, enfin, un des principaux " axes forts " du RAM. Différents services sont ainsi proposés aux volontaires : des échanges de pratiques lors des animations, des interventions de pro-

fessionnels sur des sujets inhérents à la Petite Enfance (l'alimentation, la motricité...) ou des activités de sensibilisation à la musique.

Le RAM constitue, à n'en pas douter, un espace privilégié pour les enfants comme pour les Assistantes Maternelles qui sont sûres d'y trouver écoute et conseils.

#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT,

vous pouvez contacter le RAM: En vous déplaçant à l'adresse suivante : Résidence Edouard GAURAZ 12 avenue de Villeroy 91 540 Mennecy TEL: 01 64 57 23 02 (répondeur) En sollicitant un entretien avec l'animatrice (sur rendez-vous); En appelant, pendant les permanences, le lundi (de 10h30 à 12h00) le jeudi (de 13h30 à 15h00).

## **JEUNESSE:**

## Les actions du service jeunesse

e service Jeunesse et sa nouvelle équipe d'animateurs vous ont proposé de nombreuses activités pendant le premier semestre 2004.

Présentées sous forme d'ateliers ou de stages, ces activités sont diverses et variées :

- Musique assistée par ordinateur ;
- Montage vidéo ;
- Apprentissage à la cuisine ;
- Fabrication d'un bar dans le cadre d'un atelier bois s'intégrant dans la comédie musicale "Hommage à Michel BERGER".

Nous avons également programmé des sorties: participations à l'enregistrement

### concerts (rock, rap ou reggae) et des sorties de cinéma. Pour satisfaire les plus sportifs, des tournois de football et de billard, des

de certaines émissions de télévision tels

que "Top of the pops", Méthode Cauet,

sorties à la patinoire ou au bowling ont été organisées. Avec le même souci de convivialité, nous

organisons: des tournois de playstation, des ateliers de "jeux de société" (toujours accompagnés de goûters) et des soirées barbecues permettant aux jeunes de se réunir autour d'un repas.

Si vous êtes intéressés par nos actions ou si vous êtes porteurs d'idées à réaliser. les animateurs du service Jeunesse seront heureux de vous recevoir dans les Maisons des Jeunes de Villeroy (01.69.23.40.44) et de la Jeannotte (01.69.90.53.44). Nos actions se poursuivent pendant les vacances d'été (organisation d'un séjour à Biscarosse, programmation d'activités pendant les deux mois de congés).

Pour tout renseignement, venez-nous rencontrer dans les Maisons des Jeunes de 15h00 à 19h00 ou au bureau du Service Jeunesse de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à

### SEJOUR A GAVARNIE

**Pour 44 enfants** du Centre de Loisirs de Mennecy



u 14 au 21 février 2004, 44 enfants et adolescents âgés de 7 à 15 ans quittaient Mennecy pour une semaine de découvertes en tout genre dans les Hautes Pyrénées (65).

Ce stage a permis, en effet, aux enfants de s'initier aux joies du ski de descente tout en découvrant des paysages grandioses souvent méconnus. Grâce aux cours de ski prodiqués chaque matin par les moniteurs de l'Ecole de Ski Française (ESF) et aux après-midi "détente" encadrés par les 7 moniteurs du Centre de Loisirs de Mennecy, les enfants ont pu faire de réels progrès.

Installés dans un petit hôtel confortable, "l'Hôtel des Cimes", situé non loin de la station Gavarnie/Gèdre, petits et grands ont découvert aussi le plaisir des veillées au coin du feu. La dernière soirée a été l'occasion notamment de remettre les "étoiles" collectées par "tout un chacun"

Ce séjour aura fait l'unanimité parmi les participants, chacun souhaitant renouveler ce projet l'année prochaine.

### **Un Grand Rassemblement** Roller à Mennecy :

e dimanche 2 mai, près de 300 rol-Llers, pratiquants assidus ou occasionnels, s'étaient donnés rendez-vous à l'invitation du service des Sports de Mennecy pour un "Grand Rassemblement Roller" renouant ainsi avec une tradition initiée en octobre 2002.



Pendant plus de trois heures, les rollers ont évolué dans une ambiance conviviale et ensoleillée, sur un parcours spécialement aménagé pour l'occasion. Des aménagements spécifiquement conçus pour le skate (rampes, tremplins ...) ou la découverte ont permis aux différents publics de se côtoyer. Tandis que les uns se livraient avec ardeur à leur passion, les autres découvraient les joies du roller en toute sécurité.

Les réactions des jeunes, tels que Julien : "Bonne ambiance, cool...", comme des adultes tels Henry, "Très bien, à proposer plus souvent", sont à ce propos très éloquentes.

Un véritable "satisfecit" pour Joël MONIER, Maire de Mennecy, et Chantal LANGUET, Maire Adjoint déléguée au Sport et à la Jeunesse, tous deux présents à la manifestation!

## **ACTIVITES PRINTANIERES ET ESTIVALES** DU CENTRE DE LOISIRS JOSEPH JUDITH :

Du mois de juin au mois d'août 2004, le Centre de Loisirs de Mennecy vous propose des séjours et des activités multiples pour vos enfants :

- ✓ Au mois de juin (les mercredi 9, 16, 23 et 30 juin) : quatre "Journées Découverte Sportive" associant accro- branches et
- ✓ Du samedi 10 au samedi 17 juillet : un "Séjour les pieds dans l'eau" à Trébeurden pour les enfants de 7 à 12 ans comprenant entre autre : activité baignade, visites, découverte du milieu marin...;
- En juillet et août :
  - Quatre sorties à la Mer (Trouville) destinées aux enfants de maternelle et de primaire;
- Les 26 juillet et 23 août : deux "Journées Sportives" à Bois le Roi et Moret-sur-Loing, organisées en partenariat avec le service des Sports;
- Une " Journée d'Initiation à la Pêche "pour tous, organisée sur les Etangs de la Patte d'Oie ;
- Et pour clôturer les vacances en beauté, les 30 juillet et 27 août : un spectacle et une Kermesse d'Adieu.

Rappelons que toutes ces sorties sont accessibles sur inscription préalable !!! Pour tout renseignement, contacter le Centre de Loisirs au : 01 64 57 02 77.

### Horaires d'été de la bibliothèque municipale :

7, rue de l'Arcade - B.P.1 - 91541 MENNECY Cedex - Tél. : 01.64.57.31.54 - E-mail : bibliotheque@mennecy.fr Horaires (public): lundi et jeudi 15h00 à 18h00; mercredi: 09h00 à 18h00 sans interruption et samedi: 09h00 à 12h00

Horaires vacances d'été: mercredi: 09h00 à 18h00 sans interruption et samedi: 09h00 à 12h00. En juillet et août chaque lecteur inscrit peut emprunter 6 livres et un périodique pour 6 semaines et un cédérom pour 2 semaines.

## HOMMAGE A MICHEL BERGER

les 7, 8 et 9 Mai 2004 : UN PROJET INOUBLIABLE POUR LA JEUNESSE MENNECOISE

Sous la houlette du ser-vice Jeunesse et du Conservatoire, en partenariat avec la CAF et l'Education Nationale, 80 ieunes collégiens et lycéens menneçois, ont pris part à une expérience collective inédite : conce-

voir, mettre en scène, interpréter, orga-

niser une comédie musicale en hommage à Michel Berger. Tous les métiers du spectacle, qu'ils soient artistiques (chant, costumes, décors...) ou techniques (sonorisation, lumière...) ont été mis à contribution pour élaborer et mettre



au point cette grande fresque musicale. Plus de huit mois de répétitions et de formation intensive ont été nécessaires, en effet, pour obtenir une prestation de cette qualité. Rappelons, en outre,

que ce spectacle est le fruit d'un travail "collégial", coordonné par Monsieur POTTIEZ, encadré par des professionnels des "métiers du spectacle", des enseignants du lycée de Mennecy et les animateurs des Maisons des Jeunes. Quant aux techniciens du théâtre, ce sont eux qui ont assuré la régie "son et lumière"

au cours du spectacle. Au total, ce sont près de 2 à 3 heures chaque semaine et 2 semaines de leurs vacances que ces jeunes auront consacré à ce projet.

Ainsi donc, pendant près de deux heures 16 tableaux musicaux dignes des plus grands professionnels ont été présentés au public. La fin du spectacle a été saluée par une véritable ovation marquant ainsi l'enthousiasme et la reconnaissance du public pour le travail réalisé. Plus de 1000 personnes se sont déplacées, pendant ces 3 jours de représentations, pour acclamer ces artistes en herbe!

17h00 à 23h00

**Maurice Nivot** 

8h30 à 19h00

10h00 à 20h00

Stade A. Rideau

19H00 à 23h00

de Villeroy

de Villeroy

Gymnase

8h30 à 11h30

8h30 à 18h30

**Maurice Nivot** 

Départ Parc de

Villeroy, entrée

de 9h00 à 13h00

**Déviation RD 153** 

Départementale

De 14h00 à 18h00

Gymnase du parc

De 9h00 à 13h00

**Déviation RD 153** 

côté piscine

**Tennis Club** 

**Tennis Club** 

**Centre Ville** 

de Mennecy

de Villeroy

**Piscine** 

Gymnase du Parc

Gymnase du Parc

association JNT

Terrain J.J. ROBERT

Terrain J.J. ROBERT

de Villeroy

Gymnase

Gymnase du Parc

# LOISIRS AGENDA

Principaux événements culturels
Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Lundi 21 juin Fête de la Musique 18h00
Parc de Villeroy

Festivités

Mardi 13 juillet Feu d'Artifice Parc de Villeroy

Dimanche 12 septembre Braderie d'Automne Centre Ville

Manifestations Sportives

Pour tous renseignements, contacter le Service des Sports au 01.64.57.20.98

Mercredi 16 juin

Journée Découverte Sportive
destinée aux enfants du Centre de Loisirs
(accro-branches et natation)

(accro-branches et natation)

Mercredi 16 juin Fête de l'Ecole du Tennis 9h00 à 17h00
Tennis Club

Vendredi 18 juin Fête de l'Escrime 17h00 à 21h00
Gymnase du Parc
de Villeroy

Du 19 juin au 11 juillet Tournoi Open au tennis club

Samedi 19 juin Tournoi de foot en salle

Samedi 19 juin
Dimanche 20 juin

Tournoi de Beach Volley
et de Hand Green

Tournoi de Football
"Challenge Antoine Munoz"

Mercredi 23 juin

Journée Découverte Sportive
destinée aux enfants du Centre de Loisirs

(accro-branches et plongées)
Samedi 26 juin

Fête du club de la G.R.

Samedi 26 juin

Escrime Challenge de clôture

des animations scolaires

Dimanche 27 juin Fête du Basket tournoi

Mercredi 30 juin Journée Découverte Sportive

destinée aux enfants du Centre de Loisirs (accro-branches et natation)

Dimanche 4 juillet

La Menneçoise Randonnée V.T.T.

Dimanche 4 juillet Matinée Roller pour tous

Du 5 au 9 juillet
Du 20 au 26 juillet
Championnats de France
de Natation Jeunes
Du 23 au 27 août
Dimanche 29 août
Course cycliste,
5° prix de la Municipalité
Samedi 4 sept.
Stage de tennis pour les jeunes
Course cycliste,
5° prix de la Municipalité
Salon des Associations Sportives

5° prix de la Municipalité
Samedi 4 sept. Salon des Associations Sportive

Dimanche 5 sept. Matinée Roller

Lundi 6 sept. Reprise des cour

6 sept. Reprise des cours de la Gymnastique Municipale

### **ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS DE MENNECY**

Vous venez de vous installer à Mennecy ou vous y emménagerez prochainement; alors remplissez sans attendre le coupon ci-dessous afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants. Le Maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

M <sup>me</sup> , M <sup>lle</sup> , M.:	
Adresse:	
A - ' ' - 1	

Bulletin à renvoyer à Monsieur le Maire, service Communication, Hôtel de Ville, Place de la Mairie 91540 MENNECY.

### L'EQUIPE DU SERVICE CULTUREL VOUS A PROPOSE

### Soirée spéciale "humour"

e 27 mars dernier, le Théâtre de Mennecy proposait, dans le cadre d'une soirée spéciale, deux spectacles au ton décapant!

A l'univers décalé des "Goubéens", présenté en première partie, a succédé l'irrésistible : "Ils nous ont

relâchés c'matin"! Sévissant depuis plus de 6 ans sur différentes scènes, tant à Paris (Théâtre de Trévise, Salle des Blancs - Manteaux...) qu'en Province, l'incomparable trio (formé par Delphine BURESI, David HISSLER et Bruno MASSARDO) avait en effet posé ses valises

### Tremplin rap - Hip-Hop

pour la première fois, le vendredi 9 avril 2004, le théâtre de Mennecy se livrait à une expérience inédite : ouvrir ses portes et mettre à la disposition de trois groupes Hip-Hop ses moyens techniques et humains.

Naviguant entre Rap, R and B et New-Soul, les trois groupes (CEREMONIAL MULTIMIX ACTION, TOYER, HOOD STYLS), de notoriétés parfois diverses, se sont succédés devant 200 jeunes adeptes d'un mouvement musical et culturel de grande ampleur, né aux Etats-Unis il y a près de 30 ans.

#### Soirée "Roots"

pour la 5° fois consécutive, le vendredi 20 avril, le Service Culturel proposait aux jeunes de Mennecy et des environs une soirée reggae consacrée à la culture "roots". A l'origine de cette initiative, Alain CROULLEBOIS, Adjoint délégué à la Culture, et Alain NYER, ont souhaité placer cet évènement sous le double signe de la découverte et du professionnalisme.

Outre le groupe "BAOBAB", déjà connu pour ses prestations à la Fête de la Musique, les jeunes menneçois ont également pu découvrir de jeunes talents tels que "WHA' DA ROOTS", groupe de reggae menneçois.

Le public, quant à lui, a quitté les lieux fort tard, goûtant jusqu'au dernier moment la qualité de la programmation et de la logistique scénique.

à Mennecy le temps d'une soirée.

Brocardant la vie de couple, et pastichant de façon irrésistible les films de Georges Lautner, le trio qui s'inscrit en droite ligne dans la tradition des films à sketchs du Splendide ou des Deschiens, a

montré une fois de plus combien il savait manier l'absurde avec brio.

Les enchaînements de quiproquos et de jeux de mots se sont succédés pendant plus d'une heure suscitant du même coup l'hilarité générale des spectateurs...

### Serge Lama en concert

es menneçois s'étaient déplacés nombreux au **Théâtre de Mennecy** pour applaudir l'un des plus grands représentants de la chanson française, ce vendredi 2 avril.

Un répertoire classique hérité d'une longue et brillante carrière au service de la chanson française, un accompagnement hors pair (assuré par Sergio Tomassi, à l'accordéon électronique), un jeu d'éclairage et une mise en scène savamment orchestrés ... c'est le concept du spectacle "Accordéonissi - mots", proposé par Serge Lama ce jour là.

C'est donc devant une salle comble et déjà enthousiaste, que Serge Lama a entamé son tour de chant. "L'Algérie", "Les P'tites femmes de Paris", "Les Glycines", "Chez moi"... Serge Lama a réalisé, dans un répertoire hérité de 40 ans de carrière, une sélection de ses plus belles chansons.

Les deux heures de spectacle se sont achevées dans l'euphorie générale et sous les applaudissements du public, quelque peu désappointé néanmoins par l'annonce du départ précipité de l'artiste...

# Les prochains rendez-vous de l'animation

- Le mardi 13 juillet 2004 : Feu d'Artifice sur le thème du soixantième anniversaire du "Débarquement".
- Le dimanche 12 septembre 2004 : Traditionnelle Braderie d'Automne autour de l'Eglise et de la Mairie.
- Les 3, 4 et 5 décembre 2004 : marché de Noël.

### **AVIS DE RECHERCHE**

Nous recherchons des anciens élèves de notre mère Dominique ROSELLI, Institutrice en écoles pri-



maires à Mennecy (dans les années 1980-

Nous souhaitons les réunir pour lui faire une surprise, à l'occasion de son départ en retraite au mois de juin de cette année.

Nous aimerions que les personnes concernées, prennent contact avec nous.

Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone et l'adresse internet de sa fille Delphine ROSELLI, qui est une ancienne élève, elle-même.

**Tél:** 06 70 80 66 31 **email:** missdelg1@aol.com

### Remise des diplômes du travail à la Mairie de Mennecy

le 26 mars 2004

Le 26 mars 2004, Joël MONIER, Maire de Mennecy, entouré d'une partie de son équipe municipale et du Directeur Général des Ser-



vices, remettait à 8 agents de la Mairie le Diplôme d'Honneur du Travail.

# > Parmi les heureux bénéficiaires présents à cette soirée, citons :

DIPLOME DE VERMEIL:

 $Martine \ SEHAN - Restaurant \ Municipal \ ;$ 

### **DIPLOMES D'ARGENT:**

Lysiane CHAIA - Urbanisme; Sylvie CHOPPY - Ecole de Musique; Monique GUIRADO - Crèche Jean Bernard; Tatiana LECUREUX - Ecole de Musique; Claire POULET - Ecole de Musique; Gérard BLASSIAUX - Sports; Guy BRUNEL - Sports.

➤ Citons enfin les agents absents, qui recevront leurs diplômes à domicile : Marie-Hélène GAVARD - Crèche Jean Bernard;

Jeanine JOULIN - Entretien divers services; Marie-Odile LAPLAUD - Crèche Jean Bernard; Huguette PERRONY - Crèche La Ribambelle; Cette charmante cérémonie s'est achevée, à l'invitation du Maire, autour d'un "verre de l'amitié" des plus convivial.